AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-3-70 025837

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 au Bulletin n° 114 du mois de Mars 1970 13 Mars 1970

/ Information /

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

CLOQUE DU PECHER

La lutte contre la Cloque du pêcher est à entreprendre très tôt, dès le gonflement des bourgeons à bois. Bien que cette maladie soit toujours à redouter au cours des printemps humides, ce traitement précoce sera suffisant, dans bien des cas, pour assurer une protection satisfaisante des pêchers.

Effectuer un traitement soigné lorsque la première feuille commence à se dégager dans les boutons à bois. Choisir l'un des produits figurant sur la liste ci-jointe.

MONILIA

Le Monilia a causé de gros dégâts l'an dernier, principalement dans les vergers de griottiers. Ce champignon provoque le dessèchement des bouquets floraux et sa présence est surtout à redouter sur cerisiers, griottiers et mirabelliers.

Un premier traitement fongicide devra être appliqué au moment du gonflement des bourgeons, avec l'un des organiques de synthèse recommandés pour la Cloque du pêcher, ou mieux, avec un produit cuprique. Ce traitement sera également valable pour le Coryneum et sur cerisier, pour le Gnomonia du cerisier.

CULTURES MARAICHERES

- OIGNONS -

MOUCHE DE L'OIGNON

La protection des cultures contre la Mouche de l'oignon peut être entreprise par :

1) Le traitement du sol

- par épandage de granulés à base de Carbophénothion : 60 g de matière active à l'are, Chlorfenvinphos : 50 g, Diéthion , Diclofenthion : 60 g, Fonophos : 20 g, Trichloronate : 25 g. L'épandage devra être régulier, un léger enfouissement suivra l'application.

- par pulvérisation du sol, avec une bouillie à base de produits en formulation liquide : Carbophénothion : 60 g de matière active à l'are, Chlorfenvinphos : 50 g, Diéthion : 60 g.

2) Le traitement des graines ou des bulbilles

Le traitement des graines est à réaliser avec le Diéthion, à raison de 60 g de matière active par kilo de semence ou avec le Trichloronate à 40 g de M.A.

Pour le traitement des bulbilles, les mêmes produits peuvent s'employer et les doses indiquées sont valables pour 10 kg de bulbilles.

CHARBON DE L'OIGNON

Prévoir la désinfection des graines avec du Thirame, à la dose de 80 g de matière active par kilo de semence.

Le Responsable de la Station
D'Avertissements Agricoles :
C. GACHON.



L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.